

COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 28 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize et le vingt huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean HEBRARD, Maire.

Convocation et affichage : 15.09.2016

Présents : Mesdames : Carine GRANDJEAN ; Catherine MONNET ; Madeleine MIEGE ;

Messieurs : Jérôme BROCHIER ; Jean-Claude BRUSCHETTA, Jean-François HEBRARD ; Gérard REVEYRON ; Michel REVEYRON ; Pierre RUBOD ; Sébastien RUBOD DIT GUILLET ; Jean VEUILLET.

Absents :

Mme Catherine MONNET a été nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION COUPES AFFOUAGERES 2016

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts concernant les coupes à marteler en 2016 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2016 au martelage des coupes sur la parcelle n° 5 estimée à 140 m³

Pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage, le Conseil municipal désigne comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. Gérard Reveyron remplacé par Sébastien Rubod dit Guillet pour raison médicale

M. Pierre Rubod

M. Jean-Claude BRUSCHETTA

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, de donner des coupes aux nouveaux demandeurs, les coupes seront à couper dans l'année.

RAPPORTS ANNUELS 2015

- Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE conformément aux dispositions du décret 2000.404 du 11 mai 2000, le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- APPROUVE conformément aux dispositions du décret 95.635 du 6 mai 1995, les rapports annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service public d'assainissement non collectif.

Affaire MORSILLI/ DUCRUET

Après rendez vous chez le notaire, un article de loi permettrait aux communes de pouvoir élargir un chemin rural si cela concerne le redressement de celui si.

Une prise de rendez vous chez le notaire, avec tous les partis, est envisagé.

Courrier Elisa et Lilian LOMBARD

Demande d'achat d'un chemin communal situé entre plusieurs parcelles leur appartenant, en vue de créer une même et grosse parcelle.

Le conseil, à l'unanimité, est contre la vente de chemins communaux

QUESTION DIVERSES

→ Cimetière : l'an dernier une concession avait été vendue à la famille GAGNEPAIN

Cette année, la famille MASSET est venue se présenter au sujet de cette concession, déjà existante (caveau en béton), il souhaiterait acheter cette concession

A l'unanimité, le conseil accepte cette demande.

→ Vierge : un mémoire a été envoyé au tribunal administratif

Une association de soutien au maintien de la vierge a été créée. Plus de 650 signatures ont déjà été récoltées.

La séance est levée à 21h40

Fait et affiché le 03/10/2016

La Secrétaire de séance

Catherine MONNET